

## De l'ardente nécessité du protectionnisme

En quoi consisterait un système économique fondé sur l'égalité ? En l'inverse du système libre-échangiste fondé sur l'inégalité. Un système égalitaire est donc un système capable d'accepter des frontières : il comportera donc une dose de protectionnisme. Ce protectionnisme ne sera pas la conséquence du repli ou de la peur, mais plutôt la preuve du retour de l'action politique, avec des choix fondés sur les aspirations des citoyens. La bonne échelle aujourd'hui pour cette zone protectionniste est bien entendu l'échelle européenne, qui seule a la taille critique pour dialoguer avec la Chine ou les États-Unis, autres zones à maints égards protégées. On pourra ainsi construire des relations fondées sur l'égalité au sein de l'Europe, avec de vraies solidarités et une puissance potentiellement importante, tout en instaurant un dialogue égalitaire avec les autres grandes zones économiques et politiques de la troisième mondialisation. C'est ainsi qu'il faut concevoir la souveraineté économique européenne : égalité interne à l'Europe, égalité externe de l'Europe avec les grandes régions du monde.

Qu'est-ce que, pratiquement, la souveraineté économique européenne ? Il ne s'agit pas, évidemment, de renoncer à la concurrence, qui oblige à faire des gains de productivité. Dès lors que les entreprises peuvent s'installer sur leur territoire à leur guise pour y faire concurrence aux entreprises locales ou coopérer entre elles, l'argument selon lequel le protectionnisme commercial ferait obstacle à la concurrence tombe. La liberté générale des investissements directs a inversé les données du problème commercial. Le problème, ce sont les flux non régulés de marchandises, pas les flux de capitaux (ce que ne voient pas les contempteurs de la « financiarisation de l'économie »).

Il s'agit de donner aux citoyens et à l'économie française (et européenne) les protections dont ils ont besoin en forgeant un concept nouveau, la « souveraineté économique européenne », au nom de laquelle les nations qui composent l'Europe et la Commission pourront décider, dans leur intérêt propre, de mieux réguler les échanges internationaux, de biens ou de services. Pourquoi le niveau européen ? Parce qu'il faut être en phase avec la troisième mondialisation, qui voit se créer de grandes régions commerciales : face à la Chine, l'Inde, le Brésil, la Russie et évidemment les États-Unis, la réponse nationale n'est pas du niveau. Comme l'Europe a su organiser son marché intérieur, que les règles y sont claires et la redistribution organisée, ce qui n'est pas le cas au niveau mondial, il faut privilégier les solutions européennes.

Le premier objectif de cette « souveraineté économique européenne », c'est la relocalisation des emplois en Europe bien sûr, mais aussi l'augmentation des salaires. Dès lors qu'une écluse aura été reconstruite autour de l'Europe, les entreprises qui y seront implantées pourront revoir leur politique salariale, puisque les produits européens seront redevenus d'un coup plus compétitifs en Europe.

Ainsi, l'Europe pourrait peu à peu être perçue comme un véritable espace de solidarité et revenir à l'esprit européen d'origine, même si c'est contraire à la pratique actuelle de la Commission. Les sacrifices demandés aux uns seraient perçus comme légitimes par les autres. C'est comme cela que

l'Europe sera forte dans la « troisième mondialisation ». Ensuite, et cela ne sera qu'une conséquence, on pourra penser à une intégration politique plus forte entre les États européens, mais ce n'est franchement pas la priorité aujourd'hui.

La protection est nécessaire pour bouger et dessiner un univers en expansion : l'univers comprimé qui est aujourd'hui notre perspective effraie et crispe. N'oublions pas qu'une bonne partie de notre protection sociale (droit du travail, retraites, etc.) est née au moment de la première mondialisation, au début du XX<sup>e</sup> siècle, suite à un désir de protection des salariés, des entreprises et de secteurs entiers qui se sentaient menacés : ces résultats ont pu être obtenus grâce au protectionnisme de la période 1890-1914. C'était une bonne réponse. Aujourd'hui, un nouveau protectionnisme (relatif) peut apporter une nouvelle protection aux salariés en leur donnant par exemple le temps de se former. Comme le rappelle Bruno Amable, « la théorie économique dit qu'il y a des bienfaits au libre-échange à condition de remplir certaines conditions. Notamment, il peut y avoir bienfaits du libre-échange si ça permet une meilleure réallocation des facteurs de production. Le problème est que si le libre-échange conduit à ce que dans un pays, les facteurs de production ne soient pas réalloués mais inemployés – typiquement si ça conduit à mettre des gens au chômage – il est clair qu'on est hors cadre des bienfaits du libre-échange. Si on a des difficultés de réadaptation de la main-d'œuvre vers d'autres activités, il est clair que la protection est, non seulement souhaitable, mais légitime d'un point de vue de théorie économique ».

Le protectionnisme, par contre, est dangereux quand il conduit à la création de nouvelles rentes ou quand il devient un frein à la modernisation et à la compétitivité. C'est pourquoi il ne peut être imaginé qu'au niveau européen. Dans un marché comme l'Europe de quatre cent cinquante millions d'habitants, avec des écarts de salaires de un à dix, les entreprises françaises ne seront pas à l'abri de la concurrence et de la nécessité d'évoluer pour continuer à être compétitives. L'Europe est la preuve que le libre-échange peut fonctionner, à une échelle régionale, s'il est régulé, organisé et s'il met aux prises des acteurs de niveaux économique, technologique et démographique comparables.

C'est pour cela que l'image de l'écluse me semble efficace : une écluse n'est pas un barrage – ou une muraille de Chine – c'est un dispositif qui permet à l'eau de couler (et à la mondialisation de continuer) tout en permettant des mises à niveau, tout à fait dans l'esprit de Friedrich List. La souveraineté économique européenne peut donner des protections pendant un temps, le temps de permettre la mise à niveau asiatique : si la mise à niveau asiatique est longue, l'écluse restera longtemps. C'est une autre forme d'économie de marché, le libéral protectionnisme. L'Europe protégée peut alors être un moyen de relancer la demande. Et la relance de la demande par l'intervention européenne peut être le moyen de relancer l'Europe et de lui redonner une efficacité : rétablir une progression des salaires, faire baisser le chômage de redonner confiance. L'Europe serait ainsi une réponse positive, encourageante, offrant une autre perspective que le nivellement par le bas : la protection pour tous, au bon niveau – le niveau collectif et pas le niveau individuel. L'Europe, l'Europe de l'égalité, peut être une bonne réponse à la question des Français. Il s'agit de préserver l'esprit des Pères fondateurs (français) qui avaient construit l'Europe avec des

« solidarités de fait ». Mais le plus simple est peut-être d'écouter un président des États-Unis, Théodore Roosevelt – républicain – qui déclarait en 1901 dans son adresse au Congrès : « Notre premier devoir est de nous assurer que la protection qu'offre le tarif est maintenue dans tous les cas où elle est nécessaire et que la réciprocité ne doit être recherchée que dans la mesure où elle peut être accomplie sans léser les industries nationales. » En un siècle, les lois économiques n'ont pas changé.